



Maintien des évaluations nationales de mi-CP : un ministre toujours aveugle aux besoins des écoles

Cela fait maintenant près de deux ans que, face à la crise sanitaire, le système éducatif ne tient que par l'engagement sans failles de ses personnels. Pendant ces deux ans, le ministère n'a pas pris la mesure des besoins des écoles afin qu'elles restent des lieux où on apprend, et pour qu'elles puissent répondre aux conséquences pédagogiques de cette crise. Il a fallu attendre la grève massive du 13 janvier dernier pour que des moyens, qui restent insuffisants, soient débloqués.

Depuis deux mois, la vague Omicron a eu, dans les écoles, des conséquences catastrophiques avec des absences d'élèves, d'enseignants et d'AESH qui n'ont pas permis à tous les élèves d'apprendre et de progresser. Tous les professionnels font le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail, du fait de collectifs-classes abimés où les habitudes nécessaires à des apprentissages efficaces sont à reconstruire.

A la reprise des vacances de février, les élèves et les enseignants auront besoin de sérénité pour réparer l'école et reconstruire les apprentissages.

C'est pour cela que les syndicats du premier degré ont tous demandé l'annulation ou la suspension des évaluations de mi-CP, prévues au départ en janvier.

Le ministère a finalement fait un autre choix, privilégiant dogmatiquement le report de ces évaluations au retour des congés d'hiver. Pourtant, de l'aveu même de la DEPP (direction de l'évaluation du ministère), ces évaluations ne pourront même pas être utilisées en comparaison des années précédentes du fait de leurs conditions perturbées de passation et des conditions d'apprentissage dégradées depuis la rentrée.

Non, l'urgence n'est pas d'imposer ces évaluations. L'urgence est de soutenir pleinement les personnels de terrain dans le difficile tissage des liens pédagogiques rompus par des semaines de crise, pour réengager tous les élèves dans les apprentissages et limiter le creusement des inégalités scolaires. L'urgence est aussi de redonner confiance à tous les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d'une liste de manques et de fragilités à leur famille.

C'est pour ces raisons que les organisations syndicales, de façon unitaire et unanime, réaffirment leur exigence de suspension des évaluations CP. Elles rappellent leur opposition à toute forme de sanction qui toucheraient des enseignantes et enseignants refusant la passation des évaluations nationales de mi-CP. Elles apporteront tout leur soutien aux personnels s'engageant dans ce sens.

Paris, le 17 février 2022